

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal : 53

N°119

En exercice : 53

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents : 39

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 8 JUILLET 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 08 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 2 juillet 2021, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjointes au Maire

CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, GILLY Jean Paul, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, NIFEUR Nadege, KARMAN Jean jacques, BOUCHA Safia, NAULEAU Pierre yves, BUTT Zishan, DAGUET Anthony, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : CHARTIER Lewis, HOUIS Margaux, DERKAOUI Meriem.

Excusé : NEDELEC Sozig .

Représentés par :

Madame Yasmina BAZIZ

Madame Véronique DAUVERGNE

Monsieur Miguel MONTEIRO

Monsieur Samuel MARTIN

Monsieur Thierry AUGY

Madame Zakia BOUZIDI

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Madame Maryse EMEL

Monsieur Jerome LEGENDRE

Monsieur Cédric SCHROEDER

Monsieur Michel HADJI-GAVRIL

Madame Marie Amelie ANQUETIL

Madame Marie-pascale REMY

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Nadege NIFEUR

Madame Fatima YAOU

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Madame Katalyne BELAIR

---

Secrétaire de séance : Zakia BOUZIDI

---

Direction des Ressources Humaines/Service Développement des Compétences

OBJET : Suppression d'emplois d'assistantes maternelles

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Karine FRANCKET,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34 ;

Vu le budget communal ;

Vu le comité technique du 16 mars 2021 ;

Considérant la nécessité de prendre en compte les besoins de la Commune ;

Adoption à la majorité par 41 pour , 8 se sont abstenus( Sofienne KARROUMI, Katalyne BELAIR, Marc GUERRIEN , Nadege NIFEUR, Pierre yves NAULEAU , Fatima YAOU , Evelyne YONNET-SALVATOR, Anthony DAGUET)

DELIBERE :

DECIDE la modification du tableau des emplois pour prendre en compte la suppression des emplois suivants :

☐ 10 emplois permanents à temps complet, d'assistantes maternelles

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce dossier.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil – 7 rue Catherine Puig – 93100 Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte.

Reçue en préfecture le : 15/07/21  
Accusé en préfecture :  
93-219300019-20210708-lmc120527-DE-1-1  
Publiée le : 15/07/21  
Certifiée exécutoire : 15/07/21

Le Maire,

Karine FRANÇLET



